VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1919 — No. 50

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées au
Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone Main 3377

NOTRE CURE

M. l'abbé L.-W. Jubinville le très dévoué et très sympathique curé de la cathédrale célébrera, dimanche le 9 courant, le 25 ime anniversaire de son ordination sacerdotale.

Inutile de dire que ce sera pour tous les citoyens de Saint-Boniface un jour de fête et de grande joie.

Nous ne voulons pas anticiper sur les témoignages de respect et d'admiration qui lui seront alors présentés par les autorités religieuses et civiques.

C'est un sujet pourtant sur le quel il nous serait facile d'écrire; nous n'aurions qu'à laisser courir notre plume et elle ne saurait tracer autre chose que des mots élogieux pour le bon prêtre qui, depuis trois ans, conduit notre paroisse avec une maîtrise remarquable, un zèle d'apôtre et un dévouement qui ne veut pas connaître la fatigue.

Il nous sera bien permis de remarquer que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a eu la main heureuse quand il l'a choisi pour être le chef de sa paroisse.

M. le curé Jubinville peut bien être appelé un enfant de Saint-Boniface, puis qu'il a fait ses études au collège de notre ville sous la direction des Révérends Pères Jésuites.

Il connaissait ses ouailles et était aimé d'eux avant même qu'il fut devenu leur père spirituel.

Il fut, au collège, le pieux élève dont la gaieté attirait la plus franche et la plus cordiale camaraderie.

Prêtre et curé, partout où il a passé, sa joyeuse charité et la dignité de sa conduite lui ont toujours gagné l'affection respectueuse de ses paroissiens.

Né au sein d'un famille de pieux cultivateurs par là même, canadien-français dans toute la force du mot; c'est avec amour qu'il a consacré sa vie au service de Dieu et au bien être de son peuple.

Successivement curé de pauvres, de petites, de grandes et de riches paroisses il a été en mesure de connaître sa nationalité dans toutes les sphères, et, c'est enrichi d'une grande expérience qu'il devint curé de la principale paroisse canadienne-française de l'Ouest.

Nous n'entreprendrons pas de dire jusqu'à quel point il a conquis le coeur de notre population; nul doute que la démonstration dont il sera l'objet ne laissera aucun doute sur ce point dans l'esprit de qui que ce soit.

C'est de tout coeur que nous lui disons *"Ad multos annos"*.

BIOGRAPHIE

Né à Fall-River, Mass., E.-U. le 1er mars 1872, de Joseph Jubinville, cultivateur, et d'Anastasie Tellier. Il étudia d'abord au collège de Saint-Boniface, chez les Révérends Pères Jésuites et ensuite au Grand Séminaire de Montréal chez les Messieurs de Saint-Sulpice. Il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Grandin, le 15 novembre 1894.

Il fut nommé vicaire à Saint-Léon-de-Lisgar (1894-1895). Il devint curé de Brandon (1897-1898). Curé de Saint-Adolphe, une année 1898-1899); curé de Saint-Félix de Dunrea de 1899 à 1910 et quelques mois de la paroisse de Somerset et il succéda à feu Monsieur Giroux à la cure de Sainte-Anne-des-Chênes et pendant 5 années il y exerça le ministère (1911-1916) et enfin lorsque Mgr A. Béliveau fut élu archevêque de Saint-Boniface il devint curé de la Cathédrale.

PROGRAMME DES FETES

Programme des fêtes en l'honneur du 25ième anniversaire de prêtrise de M. l'abbé L.-W. Jubinville, curé de la cathédrale :

Dimanche, le 9 novembre, grand'messe, 10.30; 2.30, réception par les Enfants de Marie; 3.30, réception par les Dames de Sainte-Anne; 4.30, réception par les Membres de l'Union Canadienne; 7.30 Salut et Bénédiction du Saint Sacrement. Lundi, 10 novembre : Messe de communion général des enfants de la paroisse. Mardi, 11 novembre : 2.30 p.m., réception à la maison Provinciale par les orphelines et les Dames Patronesses. Mercredi, 12 novembre :: Messe chez les Soeurs Grises, 8.30 p.m., réception à leur chapelain; les Forestiers Catholiques, a leur salle, rue Dumoulin. Jeudi, 13 novembre : 8.20 p.m., concert de Paul Dufault en la cathédrale sous les auspices de l'Union Canadienne. Vendredi, 14 novembre : 2.30 p.m., réception à l'Académie Saint-Joseph. Samedi, 15 novembre : 7 a.m., messe à l'académie Saint-Joseph. Lundi, 17 novembre : 8.15 p.m., séance dramatique et musicale donnée par les élèves anciens et actuels de l'académie Provencher (Cercle Provencher).

Le programme musical suivant sera éxécuté, dimanche prochain, à la cathédrale de Saint-Boniface :

Pour la Grand'Messe (10.30 a.m.)—"Seconde Messe" .... J. M. D'Archambault; "Ave Verum" .... Dubois. (solo) M. S. Hélie.

Pour le Salut (7.30 p.m.)—"Cor Jesu" .. Gounod; "O Magnum Mysterium" .. Mozart; "Salutation Angélique" .. Gounod; "Te Deum"; "Tantum ergo" .. Alph. Remy. Les solistes seront MM. H. Lévêque, A.-J. Ferland, Edmond Poulin, W. Raymond, E. Langlois, L. Trudeau.

Direction : M. S. Hélie. Organiste : M. G. Dorval.

CONCERT DE PAUL DUFAULT

Grand concert de Paul Dufault à Saint-Boniface le 13, jeudi soir a 8.30 p.m., à l'occasion du jubilé sacerdotale de monsieur l'abbé L.-W. Jubinville sous les auspices de l'Union Canadienne. Monsieur Paul Dufault sera accompagné de deux artistes éminents, Emil Taranto, violoniste et Alfred Carrier, pianiste.

Programme

1—Piano—"Polonaise" .... Chopin
M. Alfred Carrier

2—Chant—"La Prière du Cid .... Massinet
M. Paul Dufault

3—Violon—"Havanaise" .... St-Saens
M. Eli Taranto

4—Chant—(a) "L'heure de Dieu?" .... Lippacher
(b) "A des oiseaux" .... Geo. Hue
(c) "Viatique" .... Chaminades
M. Paul Dufault

5—Violon—(a) "Berceuse" .... Faure
(b) "Gavotte" .... Gossec
(c) "Tambourin Chinois" .... Kreisler
M. Eli Taranto

6—Piano—(a) "Sous bois" .... Staub
(b) "Automne" .... Chaminade
M. Alfred Carrier

7—Chant—(a) "Olittle Mother of mine" .... Nevin
(b) "Sylvelin" .... Sinding
(c) "Thank God for you" .... Del Riego
M. Paul Dufault

8—Violon—"Danse Hongroise" .... Sarsarate
M. Eli Taranto

9—Chant—(a) "Dernières volontés" (de Louis Veuillot) . Gounod
(b) "Chanson de l'adieu" .... Tosti
(c) A notre France éternelle" .... M. Pessé
M. Paul Dufault

10—Piano—"Dieu Sauve le Roi" "God Save the King"

AUTOMOBILES

Un accident sérieux est arrivé l'autre jour sur l'avenue Provencher.

Un citoyen a été frappé par une automobile et a été laissé inanimé sur le pavé sans que le conducteur de l'auto ait eu le coeur de s'arrêter et de porter secours à la victime.

Il y a quelques semaines nous avons protesté contre les folles équipées dont nous sommes malheureusement trop souvent témoins.

Nous y reviendrons aujourd'hui le plus brièvement possible, mais aussi avec la plus grande force qui soit à notre disposition.

L'automobiliste qui frappe, tue et poursuit sa route sans s'arrêter est un voyou qui mérite la corde et le mépris.

Celui qui dépasse la vitesse permise par la loi devrait être mis sur le même pied que celui qui pointe une arme à feu à la tête de son semblable.

L'automobile est un engin dangereux qui ne suit pas de rails, qui peut aller partout, de tous côtés, librement, et pour cette raison même doit être placée sous le contrôle de règlements absolus.

L'automobile fait maintenant partie de la vie moderne; elle en est devenue une nécessité; elle a mis le cheval au rancart.

A moins de lois sévères, rigidement exécutées, la vie des piétons, surtout dans nos villes populeuses, devient en danger constant.

Il faut prévenir les accidents plutôt que de réparer les pertes et les dommages.

Dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis on compte, en moyenne, une personne tuée par jour.

C'est trop, affreusement trop.

Le public réclame protection.

Y A-T-IL EN FRANCE QUELQUE CHOSE DE CHANGE ?... OUI

Cette question : Y a-t-il en France quelque chose de changé, amis et ennemis se la posent, les uns avec inquiétude, les autres avec une curiosité malveillante, et nous la posons nous-mêmes, nous catholiques français, avec une véritable angoisse. Parfois, en présence de certaines paroles et de certains actes, l'irritation, ou le découragement nous envahissent: "Décidément, ils sont toujours les mêmes, nous écrions-nous, parlant de nos adversaires, et rien ne les changera!" Telle de nos grandes revues, tel organe important de la presse catholique se fait l'écho de ces dispositions d'âme; aussitôt de leurs critiques et de leurs aveux, l'étranger use et abuse, comme d'autant d'armes contre la France. Nous autres catholiques militants, nous sommes pris entre deux devoirs, il nous faut faire face à deux tâches différentes. Nous devons soutenir la réputation qui importe à notre patrie, mais qui importe aussi à l'Eglise catholique, dont la France demeure l'un des piliers; nous devons nous défendre à l'intérieur contre tout agression qui tend à renouveler les injustices d'antan, ou tout simplement à en perpétuer les conséquences. D'où l'obligation morale de signaler ces agressions; si nous nous y dérobions, à leur tour elles porteraient leurs fruits et passeraient à l'état de fait accompli. Or, il est incontestable que, de temps à autre, ces agressions se produisent.

Il ne l'est guère moins qu'une partie de la population française, —et il en est de même dans tous les pays qui ont pris part à l'horrible guerre,—est saisie d'une soif de jouissances faciles, basses et sensuelles qui rappelle les pires époques, celle du Directoire par exemple. Pouvons-nous, catholiques et patriotes, laisser, sans protester avec indignation, des excès qui sont une offense au Dieu que nous servons, un déshonneur pour le pays que nous aimons? Assurément non.

Laisserons-nous dire pour cela hors de nos frontières que la société française de 1919 renoue, par dessus la guerre, les traditions décadentes que l'on reprocrait à celle de 1913? Pas davantage. Ce serait injuste et faux.

La France, dira-t-on encore, est toujours un foyer de révolution; et l'on aura beau jeu à citer certaines théories fort voisines de celles du bolchevisme, certaines excitations forcenées sorties de la bouche d'orateurs populaires, certaines grèves d'un caractère inquiétant. Tous ces symptômes et le mal dont ils sont l'indice, il faut bien aussi que nous le dénoncions, puisque c'est notre devoir, l'un de nos premiers devoirs de les combattre. Le blochevisme et tout ce qui lui ressemble, c'est l'antipode de la civiilsation chrétienne pour laquelle nous avons lutté, nous luttons et nous lutterons, tant qu'il nous restera un souffle de vie.

Quant à souffrir que de ces tendances néfastes on éfasse à la France un grief particulier, alors qu'elle est une des nations européennes les moins atteintes, qu'on se serve de ce grief, de même que de certaines manifestations irréligieuses ou immorales, pour réitérer contre notre pays, toutes les accusations sous lesquelles on a prétendu l'accabler à la veille et au début de la guerre, et bien non, nous ne le souffrirons pas.

La situation religieuse, morale et sociale de la France n'était pas, en 1914, telle que nos ennemis la dépaignaient; elle est aujourd'hui meilleure qu'en 1914; il y a en France quelque chose de changé; telle est notre thèse et nous la croyons bien fondée.

Plaçons-nous seulement aujourd'hui au point de vue de l'attitude religieuse des autorités gouvernementales. Voici deux faits, un petit et un grand, que je puis produire en témoin oculaire.

Le 16 août dernier, dans la vieille et noble cité de La Rochelle, théâtre de tant de luttes historiques au cours de nos guerres religieuses, dans le département de M. Combes, moi, prélat romain et recteur d'Université catholique, après avoir prêché à la cathédrale en faveur des écoles libres, j'ai pris la parole, en une salle de la ville, pour exposer les raisons que nous avons de poursuivre notre propagande à l'étranger; toutes les autorités civiles et militaires étaient représentées. Qui présidait? Le Procureur de la République, protestant, à côté du vénérable évêque de La Rochelle, Mgr Eysautier; l'un me présenta au début de la séance, l'autre me remercia à la fin; on n'entendit que des paroles d'union; à la sortie, toutes les mains se serrèrent cordialement. Aurait-on vu ce spectacle en juillet 1914?

Ce n'était que l'image en raccourci du spectacle grandiose qui devait se dérouler à Meaux trois semaines plus tard, le dimanche 7 septembre, à l'occasion du cinquième anniversaire de la première bataille de la Marne.

La déplorable habitude qu'ont beaucoup de journaux, sous prétexte d'actualité et de prompte information, d'écrire d'avance, en s'appuyant sur les programmes et sur les discours déjà imprimés, le compte rendu des cérémonies, fait qu'ils n'en reproduisent que très imparfaitement la physionomie. Cela a été particulièrement sensible pour ces fêtes de Meaux; quelques-uns seulement ont donné l'impression de cordialité de déférence mutuelle, de bon accord que nous avions tous éprouvée; c'est qu'il fallait avoir vu et entendu pour comprendre et pour comprendre et pour sentir le caractère de cette journée.

Ce qu'on a vu: devant l'autel, où se célébrait le saint sacrifice, puis au pied de la chaire chrétienne, d'où tombaient les accents émouvants du pieux et patriotique discours de Mgr l'évêque de Verdun, l'un des ministres de la République, M. Noulens, le préfet de Seine-et-Marne, M. Peytral, nom cher au parti radical; le député-maire de Meaux, M. Lugol; le colonel Nodet représentant le Président de la République; le colonel de Pitray, représentant le ministre de la Guerre; des députés, des conseillers municipaux de Paris, de toutes opinions; des généraux, des amiraux, des diplomates; des représentants de presque tous les Etats alliés. A l'église, l'attitude de tous fut parfaite, et la plupart s'associèrent à nos gestes catholiques.

L'après-midi, lorsqu'à l'entrée du village de Chambry les autorités, y compris les députés du département, descendirent de leurs automobiles, pour gagner à pied le cimetière et l'estrade qu'on avait dressée face aux morts, en haut d'un talus qui devait servir de tribune aux orateurs, le ministre s'approcha, de la façon la plus courtoise, du cardinal Luçon et des évêques, ou prélats, qui l'accompagnaient, et les pria de se joindre au cortège officiel.

Sur l'estrade, le ministre apparut au centre d'un hémicycle: d'un côté les généraux, de l'autre les évêques; quand il eut fini de parler, il se tourna vers le vénérable cardinal Luçon et tous deux échangèrent un serrement de main cordial et ému. D'innombrables photographes ont saisi le geste symbolique.

Ce qu'on a entendu; je ne parle pas du magnifique, du vigoureux, de l'empoignant discours improvisé à la fin du banquet, par le cardinal-archevêque, mais uniquement de ceux qui, prononcés à Chambry, eurent un caractère officiel. On en compta pas moins de sept le maire de Meaux, le président du Conseil municipal de Paris, celui du Conseil général de Seine-et-Marne, M. Merlet, président de l'Association des combattants mutilés, Maurice Barrès, M. Jacques Dumesnil, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation, enfin M. Noulens, ministre du ravitaillement, prirent successivement, prirent successivement la parole. D'après un premier projet, M. Barrès avait dû parler à part, sur la Grande-Tombe de Neufmontiers ,celle où repose Péguy, et où il nous était réservé d'entendre M. Lesourd, puis le cardinal Luçon. A la prière du ministre, qui voulut mieux marquer par là l'union de tous les partis, c'est à Chambry que le discours, plein de pensée, du président de la Ligue des Patriotes s'inséra parmi les harangues officielles. Toutes les paroles qui furent dites furent des paroles d'union et de fraternel amour entre Français, d'oubli des anciennes querelles dans le respect des opinions et des croyances. Ce ne fut pas sans une particulière émotion que l'on entendit le député radical-socialiste de Fontainebleau, M. Dumesnil, celui-là même quijadis, au cours d'une période électorale, avait renié les maîtres religieux de son enfance, non seulement évoquer, avec l'éloquence d'un homme qui avait été là, tous les villages environnants, où il s'était si vaillamment battu en 1914, jusqu'à ce qu'il tombât grièvement blessé, mais reconnaître que cette immense assistance était venue pour se souvenir et pour prier, pour recueillir enfin la grande leçon des morts, leçon de sacrifice et d'union, justement appelée sacrée.

Avec moins de feu sans doute, mais avec la double autorité de sa personne et de ses fonctions, le ministre tint le même langage et aboutit aux même conclusions.

Je le sais, quelques esprits chagrins et toujours opposants ont prétendu que ce langage était imposé non seulement par les circonstances, mais par des considérations électorales, médiocrement désintéressées. A quoi je répondrai d'abord que nul n'a le droit de suspecter a priori la sincérité d'hommes qui parlent en bons Français, surtout quand ils ont prouvé qu'ils le sont, en versant leur sang sur le champ de bataille; mais ensuite que si, pour assurer sa réélection, il faut aujourd'hui qu'un député radical-socialiste fasse entendre des paroles d'union, de tolérance et de respect mutuel, c'est la meilleure preuve qu'il y a en France quelque chose de changé; et donc notre thèse est amplement démontrée.

Alfred Baudrillart,
de l'Académie française,
directeur du Comité.

A Propos de la Consécration de la Basilique de Montmartre

La consécration de la Basilique du Sacré-Coeur, à Montmartre, le jeudi 16 octobre 1919, est un évènement religieux qui intéresse le monde catholique tout entier. Par l'envoi d'un légat, le cardinal Vivo, Rome elle-même a montré l'importance qu'elle attache à ce grand acte si impatiement attendu. Aussi, sera-t-on heureux, croyons-nous, de trouver ici quelques renseignements historiques sur le passé de Montmartre, sur les circonstances qui ont amené la construction du grand édifice, et sur les oeuvres qui s'y rattachent.

Pour reconstituer ces fastes glorieuses, nous n'avons eu qu'à puiser dans le livre que le P. Jonquet et M. François Veuillot viennent de publier chez les éditeurs Bloud et Gay, sous ce titre : *Montmartre autrefois et aujourd'hui*. Nous ne pouvions choisir meilleurs guides et plus expérimentés.

La colline de Montmartre, qui domine Paris, a toujours été étroitement liée à l'histoire religieuse de la France. Au temps de l'évangélisation des Gaules, Saint Denis y subit le martyre avec ses compagnons et elle devint Montmartre, le mont des martyrs. On y éleva bientôt une petite chapelle placée sous le vocable de la Sainte Vierge et de saint Denys, à laquelle Dagobert 1er accorda le drcit d'asile et que visitèrent sainte Geneviève, sainte Clotilde et saint Cloud.

En 1134, une abbaye bénédictine de femmes fut bâtie à Montmartre, dont la première abbesse, Adélaïde, venait du monastère de saint Pierre de Reims. Cette abbaye reçut maintes fois des hôtes illustres : en 1147, le pape Eugène III, saint Bernard, Pierre le Vénérable; en 1162, le pape Alexandre III, accouru à Paris pour bénir la première pierre de Notre-Dame; en 1170, saint Thomas de Cantorbéry. Puis, ce furent saint Thomas d'Aquin et, après lui, la bienheureuse Jeanne d'Arc qui campa avec ses guerriers sur le flanc de la colline.

C'est à Montmartre que, le 15 août 1534, saint Ignace et ses premiers disciples prononcèrent leurs voeux et fondèrent la Compagnie de Jésus. Le 25 juillet 1593 Henri IV, après avoir fait son abjuration à saint Denys accourait à la chapelle des martyrs. Aux XVIIème siècle, enfin, l'abbaye, sous la direction de la pieuse Marie de Beauvilliers, devenait le centre d'une vie religieuse intense. Le chapitre de Notre Dame, les paroisses de Paris allaient en pélerinage à Montmartre; le cardinal de Retz y instituait la confrérie de saint Denys, sur les registres de laquelle se faisaient inscrire Louis XIII, Anne d'Autriche et Richelieu. Le souvenir de Montmartre se retrouve dans la vie du P. Eudes, qui fut l'un des premiers propagateurs de la dévotion au Sacré-Coeur, dans celle de saint Vincent de Paul, qui prêcha la mission aux ouvriers des carrières, dans celle de M. Olier, fondateur de la Compagnie de Saint Sulpice et du cardinal de Bérulle, qui conduisit lui-même à la chapelle des martyrs les premiers oratoriens et les carmélites espagnoles, lors de leur établissement en France.

Par tout ce passé, la colline de Montmartre n'était-elle pas prédestinée à porter un jour la Basilique que la France devait édifier en l'honneur du Sacré-Coeur? Dans les derniers jours de décembre 1870, de grands chrétiens, fils dudiocèse de Paris, réfugiés en province, eurent la pensée d'implorer, pour la patrie en danger et pour l'Eglise éprouvée le secours du Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Leur voeu prononcé à Poitiers, fut encouragé par l'évêque, Mgr Pie et communiqué le 11 février 1871 au Pape Pie IX par le P. Jandel, maître général de l'ordre de saint Dominique. Le pape l'approuva et ils s'adressèrent à Mgr Guibert, archevêque de Paris, pour qu'il en prit en main l'exécution.

Ce fut le cardinal Guibert qui marqua définitivement le caractère et la portée du voeu formulé par M. Alexandre Legentil et par M. Rohault de Fleury, son beaufrère. Il fallait élever un temple au Sacré-Coeur, qui serait "tout ensemble un monument d'expiation pour les fautes commises et l'expression d'une supplication générale". Ce fut lui encore qui, le dimanche du Bon Pasteur de l'année 1872, fit prêcher dans la chaire de Notre-Dame le P. Monsabré, en faveur du projet. Ce fut lui enfin, qui détermina le choix de la colline de Montmartre.

Mais, pour acquérir les terrains nécessaires, pour construire, pour donner surtout, à l'oeuvre, un caractère vraiment national, il fallait obtenir l'autorisation des pouvoirs publics. Mgr Guibert la demanda à l'Assemblée Nationale qui la lui accorda en votant, le 25 juillet 1873, une loi déclarant "d'utilité publique la construction d'une Eglise sur la colline de Montmartre, conformément à la demande faite par l'Archevêque de Paris."

La première pierre du nouvel édifice dit "Eglise du Voeu national" fut posée le 16 juin 1875, au jour anniversaire de la principale apparition du Sacré-Coeur à la bienheureuse Marguerite-Marie; la cérémonie, présidée par le cardinal Guibert eut lieu en présence de dix evêques et d'une foule innombrable. La France entière s'associa, par ses offrandes, aux frais de la construction. Des ordres religieux, des diocèses, des villes, voulurent prendre à leur charge l'édification d'une chapelle. Les Canadiens français, les catholiques irlandais apportèrent aussi leurs aumônes et leur concours. L'élan fut unanime; les souscriptions étaient accompagnées de déclarations qui attestaient la foi la plus vive et la piété la plus touchante. Cette enthousiasme ne devait jamais décroitre. "A l'heure présente, écrivait récemment le cardinal Amette, dans une lettre pastorale, après quarante six millions, offerts par huit à dix millions de souscripteurs."

Le 21 avril 1881, le cardinal Guibert bénissait, dans la crypte de l'église, la chapelle dédiée à saint Martin et y célébrait la pre-

(A suivre sur la 4me page)



L'EMPRUNT UN REMEDE A LA VIE CHERE

L'ouvrier est celui que le coût exhorbitant de la vie affecte davantage. Or sait-il que l'Emprunt peut être un remède à la vie chère?

Voici comment. Prenons un ouvrier qui souscrirait $100 au prochain Emprunt. Sa compagnie ou sa banque lui avancera le montant s'il est un bon travailleur, probre, sobre et vigilant. Ce $100 qu'il le laisse à la banque et aulieu de retirer de ce dépôt du 3 pour cent, c'est du 5½ pour cent qu'il retirera à la fin de l'année.

Eh bien, ces $105.50 lui serviront à acheter au comptant et à un bon escompte une grand partie de son approvisionnement. Au bien de payer le beurre et toute son alimentation 25, 30 ou 40 pour cent plus cher, il réalisera un gros bénéfice et l'achat à crédit payable au mois ne le rongera plus.

L'achat à crédit est une des nombreuses causes de la hausse du coût de la vie. Si on en doute, qu'on le demande aux économistes.

Le travailleur ne voit-il pas maintenant son avantage à souscrire à l'Emprunt.

La Bourse èt l'Emprunt

Ceux qui par leur travail et leur esprit d'économie, ont réussi à amasser un peu d'argent considèrent parfois la bourse comme un placement bien sur.

Qu'ils se détrompent. La bourse est par sa nature une institution exposée aux fluctuations amenées par toutes sortes d'événements quand ce n'est pas par le caprice ou l'envie des agioteurs.

Placées dans l'Emprunt, vos économies sont à l'abri de toutes fluctuations. Elles sont graanties par la richesse de tout le pays et elles vous rapporteront du 5½ pour cent, payable tous les six mois.

Le choix est facile à faire.

M. Hélie à St-Claude et à Haywood

On a raison de dire que le froid contrôle tout dans notre charmant pays du Manitoba. Quoique l'auditoire ne fut pas nombreuse à cause de la température, ceux qui sont venus au concert Hélie à St-Claude ont témoigné beaucoup d'enthousiasme au régal artistique qui leur fut donné, dimanche le 26 octobre courant.

M. Hélie a modulé en maître, *De l'Art splendeur immortelle de Diaz.* Il possède à fond l'art de chanter, c'est pourquoi il est excellent professeur de musique vocale. L'auditoire a subi le charme de sa voix chaude et bien timbrée et accentuée jusqu'au bout.

M. Dorval a prouvé son tempérament de pianiste par l'aise avec lequel il a exécuté *Polonais* de Chopin et *Sganararelle* de Schutt.

M. Langlois a eu un bon succes, s'il faut en juger par la claque furibonde du poulailler à chaque morceau de violon.

Le Rév. Père Joseph Radaz, curé de St-Claude a remercié les artistes en termes délicats et appropriés, leur promettant une salle archicomble dans la belle saison. Nos remerciements au Rév. Père Joseph pour l'accueil sympathique donné aux musiciens. Nos remerciements s'adressent également à M. l'abbé C. Allaire, curé d'Haywood pour l'hospitalité toute cordiale accordée aux voyageurs d'ont l'automobile avait fait une panne causée par le froid.

M. Hélie se voit forcé de canceller ses engagements pour les endroits à plus de 20 milles de distance pour cet automne. Il continuera de donner ses concerts quand la température sera plus propice.

...—*Communiqué.*

RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY

NOTICE OF VOTING

IN THE MATTER OF a By-law of the Rural Municipality of De Salaberry, to borrow the sum of $102,674.56 by issue of debentures of the said Rural Municipality for the purpose of redeeming certain drainage debentures, and for the purpose of providing funds for the general repair and improvement of certain roads, bridges, ditches and culverts.

TAKE NOTICE that the above By-law will be submitted to the vote of the Electors of the Rural Municipality of De Salaberry on Saturday the 15th day of November, A.D., 1919, and the said votes of the Electors will be taken on the said date between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon of the said day. And that the places fixed for the taking of the votes of the Electors, for and against the said By-Law, and the Deputy Returning Officers shall be as follows:

Ward No. 1 at the house of Peter Musser, on S.E.¼, 5-6-3 East, John Davies, deputy returning officer.

Ward No. 2 at the school house of Ste Elizabeth ont Sec. 31-4-3 East John Nichols, deputy returning officer

Ward No. 3 at the house of Frank Demers on S.E.¼ 20-6-4 East, Alexis Carriere, deputy returning officer.

Ward no. 4 at the Council Chamber, on Lot 28 Rat River Settlement, Pierre Gagne, deputy returning officer.

Ward No. 5 at the school house of LaRochelle on Lot 82, St. Malo Settlement, Cyriac Catellier, deputy returning officer.

Ward No. 6 at the house of Osias Bourgeois, on Lot 99, St. Malo Settlement, Noel Tetrault, deputy returning officer.

That the summing up of the number of votes given for and against the By-law shall take place at the office of the Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of DeSalaberry on the 17th ay of November, A.D., 1919, commencing at the hour of 10 o'clock in the forenoon.

Dated this 16th day of October A.D., 1919.

Paul CHENARD,
Clerk.
Rural Municipality of De Salaberry

Changements Ecclésiastiques

M. l'abbé Joseph Dufresne, depuis trente-cinq ans curé de Lorette, ayant donné sa démission pour cause de santé, a été remplacé par M. l'abbé J.-C. St-Amant, ci-devant curé de St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Mathias Desrosiers, ci-devant curé d'Aubigny, a été nommé curé de St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Albert Beaudry, ci-devant curé de Thibaultville, a été nommé curé d'Aubigny.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIEN FRANCAIS

Cercle Paroissial de Saint-Boniface

Dimanche le 2 novembre 1919, à l'Hôtel-de-Ville avait lieu la réunion annuelle du cercle paroissial de Saint-Boniface.

Le but de la convocation était l'élection des officiers et le choix d'un mode d'emploi pour lancer un grand mouvement de souscription chez nos citoyens pour la grande cause de l'éducation des canadiens-français de cette province.

L'élection a donné le résultat suivant :

Président, J.-A. Marion ; vice-président, Joseph Baril ; secrétaire, G.-R. Brunet ; assist.-secrétaire, Henri, D'Eschambault ; trésorier, Gedéon Lemay. Exécutif : Siméon Dussault, Albert Kéroack, Ligouri Gagné, Wm Raymond, Dr N.-A. Laurendeau, Eugène Boisvenu.

On a dit avec raison que l'argent est le nerf de la guerre. Il en est de même pour toute oeuvre bien organisée dont le but surtout est de sauvegarder notre langue et notre foi.

Un article explicant le motif de cet appel aux bourses des citoyens paraitra sur le journal d'aujourd'hui.

G.-R. Brunet.

L'Association d'Education

Dans une semaine environ sera lancée, dans Saint-Boniface, une souscription au profit de l'Association d'Education. Il y a près de deux ans que pareille campagne ne s'est pas faite dans la vieille ville. Cela ne veut pas dire que ses habitants se soient abstenus de verser des contributions indirectes à cette oeuvres, mais il n'y a pas eu, durant cette période, de perception systématique susceptibles d'atteindre toutes les bourses. C'est ce que nous nous proposons de faire.

Ai-je besoin de rappeler le bien que fait l'Association d'Education dans notre population? Ses méthodes d'action ne sont, pourtant pas bien connues de la plupart des nôtres. Elle ne cesse d'exercer sur tous nos groupes une serveillance continue, se tenant, par l'entremise de son secrétariat permanent, en relations suivies avec chacun d'entre eux ; elle tâche de trouver des instituteurs ou institutrices pour tous les arrondissemens scolaires ; elle avance annuellement des sommes assez considérables à certains sujets méritants pour leur permettre de suivre les cours pédagogiques qui se donnent à l'Ecole normale. Elle aide de cette façon chaque année, à cinq ou six jeunes filles qui, sans cela, seraient perdues pour l'enseignement. L'Association aide encore à des arrondissements scolaires libres, qui fléchissent sous le poids de la double taxe ; elle conseille et fait agir avec prudence ceux qui s'adressent à elle.

C'est pour ce bien qui résulte de son action que nous sommes confiants dans le générosité du public de langue française.

Dès dimanche dernier, à l'assemblée du cercle paroissial, un particulier a versé une souscription généreuse que nous ferons connaître à nos lecteurs, dans un prochain numéro et qui devra servir d'exemple magnifique.

En attendant, nous faisons appel à tous les coeurs. Qu'ils comprennent la nécessité primordiale de cette oeuvre, mise sur pied dans un moment de crise et qui doit se continuer à force de sacrifices.

J.-A. Marion,
Président du cercle paroissial de Saint-Boniface.

PANTAGES — Le plus beau vaudeville. Cette semaine Hendricks Belle Isle Co. et la Troupe de Gellis.

DOMINION — Cette semaine William Farnum "Les Misérables" par Victor Hugo.

NOTES LOCALES

Notre ténor canadien, M. L.-S. Hélie, nous prié d'annoncer qu'il a cancellé tout engagement dans la province, à cause du froid et de l'hiver qui nous a sévi de bonne heure, cette année. Cependant, il tient à avertir le public qu'il est toujours à la disposition de ceux qui voudront bien le consulter au sujet de la culture de la voix en général, et du chant en particulier. Il encourage les nôtres à assister en grand nombre au concert de son vieil ami, M. Dufault, lequel concret sera donné dans la cathédrale le 13 courant.

M. Joseph Gagné a été frappé l'autre jour par une automobile sur l'avenue Provencher. Son état est très critique.

Assemblée politique vendredi soir à la salle Lavoie, convoquée par M. Swain candidat à la marie. Voir l'annonce.

Assemblée de la Crambre de Commerce ce soir à l'Hôtel-de-Ville.

M. Joseph Bernier est parti à Chicago pour affaires professionneles.

M. et madame L.-J. Collin de cette ville sont en promenade à Notre-Dame de Lourdes depuis quelques jours.

Hier le thermomètre a enregistré 8 en bas de zéro.

Partie de Cartes des Forestiers Catholiques

Les gagnants de la dernière partie sont : Prix des dames (statue de saint Joseph, donnée par M. Adrien Gauthier) gagnée par madame J.-F. Parenteau ; prix des messieurs (deux bouteilles de vin "Nectar") gagné par M. A. Duhamel prix de rafle (½ corde de tremble, donnée par la cie Toupin & Rodrigue) gagnée par M. Georges L'Eveque.

La 3ème partie aura lieu demain soir, 6 novembre. La semaine prochaine, la partie aura lieu lundi soir au lieu de jeudi, pour permettre aux personnes d'assister au concert qui aura lieu dans la cathédrale, jeudi le 13 courant.

LE CANADA MUSICAL

Paul Dufault, le ténor, est parti pour faire une tournée de concerts de six semaines avec deux artistes et son "manager". Pendant ce temps il donnera dix-neuf concerts dans l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, couvrant un parcours de sept mille milles. Voilà un fait inouï dans nos annales musicales. Le général Joffre a assisté à la représentation de la "Flûte enchantée" donnèe à Wiesbaden : il occupait la loge de l'ex-empereur d'Allemagne. Les citoyens de Philadelphie ont entrepris une campagne pour obtenir une souscription de $1,000,000 pour l'entretien de l'orchestre symphonique de cette ville. Voilà des nouvelles importantes que donne Le Canada Musical du 1er novembre. Toujours alerte et pimpante, cette revue artistique devient de plus en plus attachante pour ses lecteurs. On y trouve des portraits très réussis des meilleurs artistes ; ils forment une collection des plus intéressantes. Le Canada Musical est chez les marchands de musique, chez les principaux libraires et dans les grands dépôts de journaux au prix de 10 sous. Pour les abonnements, s'adresser à Casier Postal 1509, Montréal.

A propos de la Consécration de la Basilique de Montmartre

(Suite de la 1ère page)

mière messe. Cette crypte et l'abside de l'église supérieure ne purent être inaugurées par son successeur, le cardinal Richard, que le 19 novembre 1886. La cérémonie de bénédiction de l'église eut lieu le 5 juin 1891. La croix qui domine le grand dôme fut posée le 17 octobre 1899 et ce dôme lui-même, avec les quatre coupoles qui l'entourent, fut inauguré le 22 juin 1900. Restait le campanile qui devait abriter la Savoyarde, la fameuse cloche offerte par la Savoie. La première pierre en fut posée le 16 juin 1906 et il fut béni par le cardinal Amette le 14 juin 1912. La consécration solennelle de tout l'édifice qui devait avoir lieu le 17 octobre 1914 fut renvoyée, par suite de la guerre et fixée, après la signature de l'armistice, au 16 octobre 1919, où elle apparaît, aux yeux de la France et du monde, selon l'heureuse expression du cardinal Amette "comme l'ex-voto de la victoire et de la paix".

Mais Montmartre est infiniment plus et mieux qu'un acte de foisplendide pour ainsi dire matérialisé dans la pierre d'un grandiose édifice. C'est un lieu de prière et de pénitence ; c'est le centre d'une vie religieuse admirable et d'une extraordinaire fécondité spirituelle.

La basilique de Montmartre est le siège d'une Archiconfrérie du Sacré-Coeur qui a pour but d'obtenir, par la prière et les bonnes oeuvres le salut de la société, de la société, d'attirer la protection divine sur l'Eglise et sur son Auguste Chef, sur la France, sur le clergé et sur les congrégations religieuses. Cette archiconfrérie, à la veille de la guerre, comprenait 1678 groupes associées. A Montmartre, devant le Saint Sacrement exposé, l'adoration se poursuit nuit et jour, assurée, le jour, par des dames, la nuit, par des hommes. Cette permanence de la prière n'est jamais interrompue.

La première veillée nocturne régulière fut assurée, le 3 mars 1881 par des membres du Cercle ouvrier du Sacré-Coeur qui appartenaient à la grande association des Cercles ouvriers fondée par Albert de Mun. Depuis lors, la veillée nocturne n'a plus cessé. même pendant la guerre. "Ni leur coutumier, ni leur ferveur ne se sont modifiés, écrit François Veuillot, parlant des membres de l'Adoration nocturne, depuis le temps lointain où le P. Jonquot les voyait arriver le soir, en tout petit nombre, à la toute petite chapelle." L'oeuvre de l'adoration nocturne des jeunes gens et des hommes n'a pas périclité ; elle a toujours grandi. Au pied du Saint Sacrement, des hommes de toutes classes et de toutes conditions viennent prier pour la France et pour eux-mêmes. Ils montent de tous les quartiers de Paris, ils arrivent de tous les coins de la France, en une garde d'honneur sans cesse relevée et sans cesse renouvelée. Le dernier dimanche du mois les voit rassemblés par milliers, dans la Basilique, pour une imposante cérémonie.

Les dames à qui incombe le soin de l'Adoration diurne ne sont pas moins nombreuses, ni moins ferventes. Elles sont aujourd'hui plus de dix mille inscrites dans l'Association qui viennent, par groupes et à tour de rôle faire leur heure de garde au pied du Tabernacle.

Mentionnons encore la grande oeuvre des pauvres, qui a pour but le relèvement matériel, moral et religieux des pauvres les plus délaissés, la bella association des Hommes du Sacré-Coeur, dont le P. Lemius fut un des ardents promoteurs, qui groupe, par toute la France, un contingent de plus de 40,000 hommes, les associations de prêtres, de dames, d'enfants, qui ont aussi leur siège à Montmartre, la grande union de prières établie entre la basilique, les séminaires et les congrégations religieuses.

Montmartre est devenue "la citadelle mystique" qui garde Paris et la France, vers laquelle convergent les adorations du pays tout entier et dont le rayonnement religieux va toujours s'élargissant, dépassant même les limites territoriales du vieux pays catholique où elle est édifiée.

Ainsi replacée dans son cadre historique, la basilique du Voeu national apparaît dans toute la grandeur de son rôle religieux et social. A son tour, la cérémonie grandiose du 16 octobre, prend toute sa signification. Elle vient consacrer, avec l'édifice qui en est le centre, tout un immense effort, couronné du plus consolant succès, de foi en Jésus-Christ et de confiance en la miséricorde de son Sacré-Coeur. Il est, pour la France et en raison de la part prise par le Saint Siège à l'évènement du 16 octobre, pour l'univers catholique tout entier, un gage des faveurs spirituelles.

E. B.

PETITES ANNONCES

ASSEMBLEE PUBLIQUE — Sous les auspices de la lique civique de St-Boiface dans la salle Lavoie, rue Dumoulin, vendredi le 7 novembre à 8.30 p.m. M. Swain, candidat à la marie parlera ainsi que plusieur autres citoyens en vué. Venez en foul. J.-A. Pambrun, 366, rue Langevin.

A VENDRE—Jolie et bonne maison, comfortable et bien bâtie. 7 appartements, 289, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Terrain 33x144. S'adresser à J.-W.-L. Forget, Banque d'Hochelaga, Winnipeg.

A LOUER—Un soubassement chauffé. Grandeur 25x60 pieds plancher en ciment, etc. Possession immédiate. S'adresser à Lavoie & Cie, rue Dumoulin, St-Boniface. 49—51

PERDU—Lundi dernier une bourse avec une somme d'argent. S'adresser au magasin Allaire & Bleau où une récompense sera payée.

ON DEMANDE—Une ménagère cuisinière. Bons gages. Pas de lavage. Madame Joseph Bernier, 168, rue Dumoulin. Téléphone Main 1020.

ON DEMANDE — Servante demandée pour ouvrage général, en campagne. S'adresser à Madame Charles Cormier, LaSalle, Man. 46—48.

CHANT—M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio : 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.